



Séance ordinaire du 9 juillet 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°09072024D05

Objet : Transition énergétique - approbation du plan d'actions pour la transition écologique de Porte-de-Savoie et demande du label « Territoire engagé pour la transition écologique »

Date de la convocation et de l'affichage : 3 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 2

Le 9 juillet 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN		X		Franck VILLAND
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET		X		Daniel GALLET
Annie BERARD	X			
Christine CARREL		X		Serge GUILLEMAT
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD			X	
Lionel CORDEL		X		Jacques VELTRI
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE	X			
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240709-09072024D05-DE
Date de réception préfecture : 10/07/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA	X			
Yves GOAËR		X		Ghislain GARLATTI
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Jean-Luc PLAGNOL

Rapporteur : Franck VILLAND, Maire

Exposé des motifs :

Depuis plusieurs années, la commune de Porte-de-Savoie mène des actions en faveur du développement durable et de la transition écologique. Afin de structurer sa politique Climat-Air-Energie, la commune s'est engagée dans le programme « Territoire engagé pour la transition écologique » et son label climat-air-énergie piloté par l'ADEME, au printemps 2023. Ce label fournit aux collectivités volontaires, un cadre stratégique et méthodologique permettant de piloter et valoriser les politiques Climat Air Energie dans un esprit d'amélioration continue.

Cette démarche, menée conjointement avec Montmélian et la communauté de communes Cœur de Savoie (toutes deux déjà labellisées) permettra de décliner, à l'échelle de la commune, les objectifs du Plan Climat Air Energie (PCAET) voté par les élus de la Communauté de Communes Cœur de Savoie en 2020.

Le label est attribué en fonction du niveau de performance de la collectivité. Celle-ci résulte des moyens que se donne la collectivité pour atteindre des objectifs énergie-climat.

La commune est évaluée sur la base de ses compétences propres dans 6 axes impactant les consommations d'énergie, les émissions de CO2 associées et la qualité de l'air :

- La planification territoriale
- Le patrimoine communal
- L'approvisionnement en eau, en énergie et l'assainissement
- La mobilité
- L'organisation interne des services de la commune
- La coopération et la communication.

La collectivité a recensé ses actions (engagées ou à venir) sur ces thématiques et a identifié ses points forts et ses pistes de progrès afin de construire la feuille de route de Porte-de-Savoie dans le domaine climat-air-énergie, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan Climat de Cœur de Savoie de 2020, à savoir :

- Réduire les consommations énergétiques de 15% en 2030 par rapport à 2016 et de 35% en 2050 ;
- Augmenter la production d'énergies renouvelables de 160% en 2030 par rapport à 2016 et de 230% en 2050 ;
- Réduire les émissions de polluants atmosphériques à hauteur de 39% en 2030 par rapport à 2016 et de 70% en 2050.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240709-09072024D05-DE
Date de réception préfecture : 10/07/2024

Le plan d'actions opérationnel pour les quatre prochaines années, annexé à la présente délibération, constitue l'aboutissement de la phase de construction du plan d'actions climat-air-énergie de Porte-de-Savoie.

Ce programme, qui couvre les 6 domaines du label « Territoire engagé pour la Transition Écologique » présentés ci-avant, est structuré selon les axes du Plan Climat de Cœur de Savoie, modifié lors de son bilan à mi-parcours validé en conseil communautaire en décembre 2023 :

- A- Une collectivité exemplaire
- B- Un territoire sobre en énergie
- C- Un territoire qui valorise ses ressources énergétiques locales
- D- Un territoire qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique
- E- Un territoire qui soutient une économie locale et responsable

Il s'agit d'un programme interne à la collectivité au regard de ses politiques publiques mais qui prend en compte l'ensemble des acteurs du territoire (communauté de communes, parcs naturels, entreprises, associations, habitants, ...) et sera piloté en lien avec les deux collectivités du territoire engagées dans cette démarche de labellisation : la communauté de communes Cœur de Savoie et Montmélian.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Désigne Franck VILLAND en tant qu'élu référent du label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique »;
- Approuve le plan d'actions climat-air-énergie (annexé à la présente délibération) pour les 4 années à venir ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter le label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » deux étoiles et à déposer le dossier de candidature au nom de la commune auprès de la Commission Nationale du Label ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 9 juillet 2024

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND

Le secrétaire de séance
Jean-Luc PLAGNOL



Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240709-09072024D05-DE
Date de réception préfecture : 10/07/2024

	Axes PCAT	Action	Description	Indicateur	Service piloté	Etu référent	Budget
B	Une collectivité sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	Construire une stratégie de rénovation du patrimoine bâti communal	nb de bâtiments audités	Stratégie Patrimoine Energies	Stratégie Patrimoine Energies	
B	Une collectivité sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	Impliquer les prestataires dans la maîtrise de l'énergie des installations de la commune	Revues des contrats de maintenance et des installations de chauffage dans le cadre du renouvellement du marché et l'impliquer des clavages permettant de plus impliquer les prestataires	Stratégie Patrimoine Energies	Stratégie Patrimoine Energies	
B	Une collectivité sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	Mener des actions de sobriété énergétique dans les bâtiments communaux	Induire dans les contrats, une réunion bilan annuel pour préparer les investissements	Stratégie Patrimoine Energies	Stratégie Patrimoine Energies	
B	Une collectivité sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	Mener des actions de communication à destination des utilisateurs des bâtiments communaux	Développer la GTB sur les bâtiments où cela est pertinent (Espace Bellégard, mairie Les Marches, les Fours) ; 3 des principaux bâtiments communaux sont déjà équipés de gestion à distance du chauffage.	nombre de bâtiments équipés d'une GTB	Stratégie Patrimoine Energies	
B	Une collectivité sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	Renforcer et communiquer "les bonnes pratiques" en matière d'utilisation du chauffage, de la climatisation, de l'éclairage, de l'eau... à destination des usagers des bâtiments communaux	Continuer le remplacement des équipements communautaires les plus énergivores en terme d'éclairage (écoles, bureaux, salles polyvalentes)	Stratégie Patrimoine Energies	Stratégie Patrimoine Energies	
B	Une collectivité sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	Construire une stratégie de rénovation du patrimoine EP	Réaliser un état des lieux du patrimoine EP afin de mettre en évidence les faiblesses des réseaux, les matériels à remplacer et les pôles d'améliorations (diagnostic) à réaliser en lien avec le SDES	nombre de points lumineux traités	Stratégie Patrimoine Energies	
B	Une collectivité sobre en énergie	1/ Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire	Mettre en place une meilleure gestion de l'eau dans les bâtiments communaux	Définir un budget annuel de rénovation du parc EP	nombre de compteurs installés conso eau	Stratégie Patrimoine Energies	
B	Une collectivité sobre en énergie	2/ Favoriser le développement du territoire par la réqualification de l'habitat public & privée	Rencontrer l'OPAC73 chaque année et maintenir un point annuel sur la rénovation énergétique du parc et le développement des ENR	Équiper les bâtiments de la commune de téle-réserve : Optimiser les mouvements dans les écoles ; Réduire le relâge des poussins	Urbanisme	Maïre	
B	Une collectivité sobre en énergie	2/ Favoriser le développement du territoire par la réqualification de l'habitat public & privée	Participer à la mise en œuvre de l'Opération Programmée et d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	Animer une dynamique de rénovation des logements sociaux sur le territoire : organisation de rencontres deux fois par an avec les bailleurs sociaux ainsi que de faire un point sur leur programme de rénovation et les inciter au développement des œuvres endouvelables (projet d'ICU notamment)	nb de rénovations financées niveau de financement	Urbanisme	Maïre
B	Une collectivité sobre en énergie	3/ Inciter et accompagner les habitants à réduire la facture énergétique de leur logement	Communiquer sur les dispositifs d'aide à la rénovation existants	Relayer régulièrement la communication de CCCS	Stratégie Patrimoine Energies	Stratégie Patrimoine Energies	
B	Une collectivité sobre en énergie	4/ Réduire l'impact de l'air	Etre acteur de la mobilité sur le territoire : incitation au covoiturage, rabattement sur la gare, vélo, etc.	* Etre force de proposition sur les actions à mener en terme de mobilité (ex : créer une ligne de transport solaire depuis St André) * Poursuivre la sécurisation des points d'arrêt transports scolaires (éclairer les cheminements piétons jusqu'aux arrêts de bus, et au niveau des arrêts de bus (création d'abris, ...)	Pôle technique	Adr Urbanisme et Mobilité	
B	Une collectivité sobre en énergie	5/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Faire la promotion des itinéraires piétons et vélos	* Diffuser les informations sur les dispositifs existants sur le territoire de Metropole Savoie avec le Département et sur Cœur de Savoie avec la Communauté de Communes (service de location de Vélos à Assistance Electrique de la CCCS) ; rénovation de Montmélian ; ...	Pôle technique	Adr Urbanisme et Mobilité	
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Faire la promotion des itinéraires piétons et vélos	Réduire le cortège automobile et les bâtiages des Ménages, piétons et vélos sur la commune	Pôle technique	Adr Urbanisme et Mobilité	
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Poursuivre le déploiement du schéma des liaisons douces	Améliorer la visibilité sur le terrain des itinéraires cyclables et piétons	Pôle technique	Adr Urbanisme et Mobilité	
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :	% de tronçons réalisés		
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :	* La liaison n°1 sera finalisée en 2024 (le tronçon des bas de Glaisins en 2024), il restera le carrefour sur la route de Sélegny, le chemin de Pré Carteret et le chemin de Drivouly en 2025			
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :	* La liaison n°2 sera finalisée en 2025 (le tronçon entre RD1090 et la Brux va être fait en 2024, il restera les travaux le long de la RD12 entre le chemin de Crivalle et la pointe sud du lac)			
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :	* La liaison n°4 sera terminée en 2025 (il reste le carrefour RD1090/chemin de Murs et le tronçon entre ce carrefour et la RD12)			
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :			
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :			
B	Une collectivité sobre en énergie	6/ Réduire l'impact de la mobilité sur le climat et la qualité de l'air	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :	Finaliser la connexion entre les tronçons des liaisons douces :			
B	Une collectivité sobre en énergie	7/ Promouvoir la mobilité durable en interne à la collectivité	Proposer une formation à l'éco-conduite aux agents de la collectivité	répartition de la voirie (part dédiée aux modes non motorisés)	nb agents formés	Pôle Administratif	
B	Une collectivité sobre en énergie	7/ Promouvoir la mobilité durable en interne à la collectivité	Acquérir des VAE pour les déplacements sur le territoire de la commune et les communes voisines	Projet des VAE pour réaliser les trajets entre les différents bâtiments de la collectivité et lors des déplacements dans les communes voisines.	nb de VAE/agent	Pôle Administratif	
B	Une collectivité qui valorise ses ressources énergétiques locales (Schéma Directeur EnR&R)	7/ Promouvoir la mobilité durable en interne à la collectivité	Inciter financièrement les agents à l'usage des modes actifs / TC	Mettre en place le forfait mobilité durable	nb agents bénéficiaires	Pôle Administratif	
B	Une collectivité qui valorise ses ressources énergétiques locales (Schéma Directeur EnR&R)	7/ Promouvoir la mobilité durable en interne à la collectivité	Développer le potentiel EnR dont les centrales villageoises pour coordiner et le développement d'une culture commune	Organiser une rencontre entre la commune et des porteurs de projets EnR dont les centrales villageoises pour échanger sur le potentiel EnR du territoire	Stratégie Patrimoine Energies	Stratégie Patrimoine Energies	

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240709-09072024
Date de réception préfecture : 10/07/2024

AXES PCAEF	Sous-axe	ACTION	DESCRIPTION	INDICATEUR		Service piloté	Elu référent	Budget
				Nombre de bâtiments	Nombre d'installations PV			
C	Une collectivité qui valorise ses ressources énergétiques locales (Schéma Directeur EnR&R)	5/ Développer le bûchage	Réaliser une étude de faisabilité pour la construction d'un réseau de chaleur biomasse dans le centre-bourg de la commune déléguée des Marches	Recruter un BE pour réaliser une étude de faisabilité, c'est l'automne 2024 L'étude du SD EnR&R de cœur de ville à réaliser une étude d'opportunité qui montre l'intérêt d'une telle solution pour le centre-bourg de Les Marches, et qui pourrait fonctionner l'entièrement au bois.	nombre de bâtiments	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
C	Une collectivité qui valorise ses ressources énergétiques locales (Schéma Directeur EnR&R)	7/ Développer la production photovoltaïque	Développer le solaire PV sur les bâtiments publics et privés	Réaliser deux projets d'installation PV sur les groupes scolaires Autonomisation électrique produite autant que possible	nombre d'installations PV	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
C	Une collectivité qui valorise ses ressources énergétiques locales (Schéma Directeur EnR&R)	7/ Développer la production photovoltaïque	Développer des "petites installations au sol" sur les terrains propres et inexploités	Soutenir le Solarjet pour l'implantation d'une dévouement centrale PV sur le toit de la Mongrabelle Pionnière! l'énergie à faible coût avec le cadre du cadastre solaire et SOLACOP	nombre d'installations PV	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
C	Une collectivité qui valorise ses ressources énergétiques locales (Schéma Directeur EnR&R)	8/ Développer la méthanisation	Approfondir l'étude des potentiel méthanisation	Accompagner les propriétaires des terrains identifiés dans le cadre du SDEN pour l'implantation de centrales PV Identifier les terrains susceptibles, et sécuriser une unité de méthanisation et répondants aux différentes contraintes du territoire (environnements écologiques, zones humides, ...)	nombre d'installations PV	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	1/ Préserver la qualité de l'air	Communiquer sur la qualité de l'air	Porter à connaissance le diagnostic réalisé par ATMO afin de partager les connaissances sur la qualité de l'air en faire connaitre la plate-forme de signalétique "SignalAir" pour recenser fumées, odeurs, etc. et améliorer les connaissances sur la qualité de l'air	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Resources Humaines, Communication et Participation citoyenne	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	1/ Préserver la qualité de l'air	Communiquer sur la QA dans les bâtiments communaux	Élaborer et mettre en œuvre un document cadre des bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	1/ Préserver la qualité de l'air	Mener une réflexion sur les moyens de réduire la circulation sur le territoire	Participer aux discussions sur ZFE Chambéry	Pôle technique	Maire		
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	1/ Préserver la qualité de l'air	Améliorer la QA dans les bâtiments communaux	Mener les diagnostics QIA dans les principaux bâtiments communaux et en priorité les écoles Engager des actions expérimentales et/ou correctives identifiées dans les diagnostics pour améliorer la qualité de l'air. • installer des sondes CO2 • améliorer la VMC, établir un contrat dédié pour l'entretien • contrôler le respect des contrats de maintenance et afficher les résultats	nombre de bâtiments diagnostiqués QAI	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	1/ Préserver la qualité de l'air	Améliorer la QA dans les bâtiments communaux	Mener une réflexion sur le changement des pratiques de nettoyage des bâtiments communaux, formation et mise en place du bionettoyage en lien avec la médecine du travail	Pôle technique	Adjoint Resources Humaines, Communication et Participation citoyenne	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques	Participer à la baisse de la disponibilité de la ressource en eau et mettre en place une gestion raisonnée de la ressource	Poursuivre le rendez-vous annuel avec les délégués, et formaliser la vérification de la bonne exécution des engagements pris dans la DSP régions rendement du réseau eau. [suite trimestriel] Participer au transfert de la compétence AEP à l'intercommunalité et aux référents sur la sécurisation de la ressource en eau potable	Pôle technique	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti		
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques	Prioriser l'utilisation des ressources en eau locales	Reprendre le projet de restructuration du réseau AEP → Optimiser l'utilisation des ressources existantes pour éviter le gaspillage et des achats d'eau coûteuse et inutiles; → Mettre en conformité la défense antérieure contre l'incendie (D6C) sur l'ensemble du territoire communal et notamment sur la commune déléguée des Les Marches; → Rationaliser les ouvrages à l'échelle de la commune nouvelle.	Pôle technique	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti		
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques	Mener des actions de sensibilisation / économies d'eau	Communiquer sur les économies d'eau lors de la l'activation Rappeler l'interdiction des prélèvements dans le milieu naturel Relancer la communication sur la subvention pour la récupération des eaux juvéniles en place	nombre de demandes d'aide pour rachat d'un récupérateur d'eau	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Resources Humaines, Communication et Participation citoyenne	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	3/ Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques	Realiser un schéma directeur pluvial	Recréer un document cadre pour formaliser la collectivité dans la définition du schéma directeur pluvial	Espaces extérieurs	Adjoint Environnement	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	4/ Gérer durablement les forêts du territoire et adapter les pratiques Sylvicoles au changement climatique	Avoir une gestion durable de la forêt	Conseiller le patrimoine arboré de la commune et l'état sauvage des autres Formuler un plan de renouvellement des arbres sur la commune d'autres et le préserver	Pôle technique	Espaces extérieurs	Adjoint Environnement	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	4/ Gérer durablement les forêts du territoire et adapter les pratiques Sylvicoles au changement climatique	Formaliser la gestion différenciée des espaces verts et des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires sur le territoire	Recréer un document cadre pour formaliser la gestion différenciée des espaces verts déjà pratiquée sur la commune. Poursuivre l'acquisition des parcelles sur le corridor Bauges-Chartreuse et afin des aménager avec plantation d'arbres	Espaces extérieurs	Espaces extérieurs	Adjoint Environnement	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	5/ Préserver la biodiversité	Mettre en œuvre la trame verte et bleue	Veiller à la préservation de la biodiversité ordinaire dans les opérations de travaux/d'aménagements communau (attention à porter spécifiquement aux îlots d'hébergeurs/marmites, ouvertures dans clôtures pour les passages de petite faune, gestion des espaces verts)	Espaces extérieurs	Espaces extérieurs	Adjoint Environnement	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	5/ Préserver la biodiversité	Améliorer des habitats en faveur de la biodiversité ordinaire	Poursuivre la végétalisation avec scolaires et collégiens, projets sur les PNRS Bauges, en collaboration avec les élus locaux, pour lutter contre la dégradation de la biodiversité locale, en partenariat avec le	Espaces extérieurs	Espaces extérieurs	Adjoint Environnement	
D	Accusé de réception préfecture : 073-200903691-20240709-09072024D95 DE Date de réception : 10/07/2024	5/ Préserver la biodiversité	Améliorer le confort d'été des bâtiments	Poursuivre la pose de film solaire sur les surfaces vives des bâtiments communaux et notamment les écoles	Stratégie Patrimoine Energies	Adjoint Administratif	Adjoint Travaux et Patrimoine bâti	
D	Une collectivité qui préserve son cadre de vie et qui s'adapte au changement climatique	6/ Adapter les bâtiments au changement climatique	Sensibiliser le grand public au moyen de réduire ses déchets (tri, réemploi, compostage, ...) ...	Recréer la communication du SREBCA sur la réduction et le tri des déchets Relayer la communication de la CCGS sur la recyclerie de St Pierre d'Albigny	Espaces extérieurs	Espaces extérieurs	Adjoint Environnement	
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et responsable	2/ Réduire les déchets et favoriser leur réemploi	Équiper les espaces publics de la Ville en poubeaux tri-flux (OM, recyclables et verres)	Acquérir des poubeaux tri-flux pour le domaine public et les installer aux points stratégiques de la commune (proche école, espace vert, ...)	Espaces extérieurs	Espaces extérieurs	Adjoint Environnement	
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et responsable	2/ Réduire les déchets et favoriser leur réemploi	Permettre le tri des déchets dans les événements organisés par la commune ou par les associations locales lors de leurs manifestations extérieures	Stéquier de poubeaux de tri mobiles et de la signalétique associée afin de les mettre à disposition des associations locales	Espaces extérieurs	Espaces extérieurs	Adjoint Environnement	

AXE(S) PACT		ACTION	DESCRIPTION	INDICATEUR	Service pilote	Eta référent	Budget
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et /> Réduire les déchets et favoriser leur réemploi responsable	Réduire la part de biodéchets des cantines scolaires et mieux les valoriser	Mettre en place un groupe de travail (élus, enfants, agents d'animation ou de restauration) sur la thématique "déchets" (conditions de prise de repas, durée du repas, gaspillage, ...)		Pôle Enfance Education	Adm Finances, Enfance, Jeunesse et Conseil municipal enfants	
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et /> Réduire les déchets et favoriser leur réemploi responsable	Limitier les ressources au filer dans la communication grand public	Communiquer auprès des associations pour avoir les informations qu'elles souhaitent diffuser en avant de la publication du bulletin municipal afin de les intégrer		Pôle Administratif	Adm Ressources Humaines, Communication et Participation citoyenne	
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et /> Réduire les déchets et favoriser leur réemploi responsable	Favoriser l'utilisation de bois local pour la construction des bâtiments communaux	Intégrer le critère "bois des alpes" dans les futurs projets de construction de la commune		Pôle technique	Adm Travaux et Patrimoine bâti	
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et /> Soutenir les filières locales	Valoriser les produits locaux / filières locales de qualité (création de marché de producteurs locaux, guide, catégo/aphie...) / communication proximité	Réayer l'information sur existence application carte du PN Chartreuse qui recentre les producteurs locaux et sur le guide de la CCCS		Stratégie Patrimoine Energies	Adm Ressources Humaines, Communication et Participation citoyenne	
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et /> Développer des circuits alimentaires de proximité	Mettre en place un suivi des l'utilisation des circuits alimentaires de proximité	Recenser et identifier les parcelles agricoles communales utilisées pour le maraîchage Inventorier les productions alimentaires locales Se apprêcher du service agriculture de la CCCS pour mettre en commun les données.	% de terres affectées	Urbanisme	Adm Urbanisme et Mobilité	
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et /> Développer des circuits alimentaires de proximité	Accompagner la transition agricole en travaillant sur la mutation des fonciers	Identifier du foncier agricole disponible pour une mise en exploitation par des porteurs de projet en agriculture durable (pratiques agro-écologiques, installation de producteur bio/ avec des pratiques agro-écologiques, permettant la diversification des productions agricoles, localisés pour répondre aux besoins du territoire (legumes, fruits et légumes frais de saison, etc.)	% de terres affectées	Urbanisme	Adm Urbanisme et Mobilité	
E	Une collectivité qui soutient une économie locale et /> Développer un tourisme durable	Valoriser les acteurs du tourisme engagés dans une démarche de tourisme durable	Réayer les informations de l'OT concernant les acteurs du tourisme engagés dans une démarche de tourisme durable		Stratégie Patrimoine Energies	Adm Ressources Humaines, Communication et Participation citoyenne	

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240709-09072024D05-DE
Date de réception préfecture : 10/07/2024